

N°2020-12/52B

Objet : MODULES DE PILOTAGE INNOVANTS DES ARMOIRES DE COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ADEME, L'EUROPE, L'ÉTAT, LA REGION ET LE DEPARTEMENT.

L'an deux mille vingt, le 09 décembre, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	9
En exercice :	10		Contre :	-
Présents :	9		Abstention :	-

Présents : Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Jean-Jacques THIBAUT.

Absents : Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT.

Date de convocation : 02 décembre 2020

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de sa compétence « éclairage public », la Communauté de Communes Sud Roussillon souhaiterait équiper son parc de 174 armoires de commande d'éclairage public de modules innovants connectés de pilotage et de télégestion sur l'ensemble de son territoire.

Ces modules intègreraient :

- L'allumage des éclairages grâce à son algorithme ajustable de calcul et de gestion des éphémérides (paramétrage géolocalisation, décalage en %, décalage constant), permettant de fonctionner en tant qu'horloge astronomique (produit éligible aux CEE), sans dérive temporelle dans le temps, car synchronisée, et donc de réaliser des économies ;
- Le pilotage de 2 sorties indépendantes, décalage de l'une par rapport à l'autre (Eclairage / Mise en valeur) ;
- La gestion de périodes exceptionnelles à distance depuis le site de monitoring et en local ;
- L'acquisition des différents types de compteurs EDF de l'armoire via son interface Télé Information Client (TIC) ;
- L'acquisition de tout type de compteur MODBUS 485, en particulier pour le suivi des différents départs de l'armoire ;
- L'interfaçage sur le nouveau réseau radio bas débit LoRa dédié aux objets connectés ;
- L'envoi d'alertes mails en cas de défaut sur une disjonction d'un départ ;
- Une sonde de mesure de température notamment en cas de surchauffe ou d'incendie de l'armoire ;
- Un contact sec pour le monitoring des ouvertures de l'armoire.

Le montant estimatif s'établirait à 208 003 € HT soit 249 603,60 € TTC comprenant la fourniture du matériel (pour un montant de 162 883 € HT soit 195 459,60 € TTC), sa garantie et son abonnement 5 ans (pour un montant de 26 850 € HT soit 32 220 € TTC), et sa pose (pour un montant de 18 270 € HT soit 21 924 € TTC).

EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** ce projet ;

↳ **DECIDE** de solliciter l'aide de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de l'ADEME, du SYDEEL, de ENEDIS, et de EDF ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20201209-2020-12-52Bb-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020